

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002
Valable 5 ans à partir de la date de délivrance

PROCES-VERBAL N° 12-01943 L

et 1 annexe de 9 pages

MATERIAU présenté par : BAUMANN France SAS
48 Rue de Grenelle
75007 PARIS
FRANCE

MARQUE COMMERCIALE : SOLISTA / SOPRANO / SINFONIA CS

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tissu 100 % polyester Trévira CS ignifugé dans la masse
Masse surfacique nominale : 43 à 74 g/m²
Epaisseur : 0.1 à 0.2 mm environ
Coloris : divers

RAPPORT D'ESSAI : N° 12-01943 du 24 mai 2012

NATURE DES ESSAIS : Brûleur électrique
Propagation de flamme
Essai pour matériaux fusibles

CLASSEMENT : **M 1**

DURABILITE du classement (Article 5 de l'annexe 2) : non limitée a priori.

A Lyon, le 24 mai 2012

Responsable de Site ou son représentant
Bruno CHEVET

PO 



ACCREDITATION
N° 1-0101*
PORTÉE
COMMUNIQUÉE
SUR DEMANDE